

■ **Novoptic S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, CH-645-1001207-0 (FOSC du 02.03.2007, p. 9/3804990). La clause d'apports en nature effectuée à la constitution est abrogée dans les statuts. Statuts modifiés le 27.03.2009. 'Fiduciaire Jean-Charles Aubert S.A.' n'est plus organe de révision. Selon déclaration du 27.03.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 1908 du 06.04.2009

(04968646 / CH-645.1.001.207-0)